

ancienneté pour être représentant syndical au C.E??

Par **assunce**, le **12/06/2008** à **18:56**

Bonsoir!!

Pourriez-vous me dire si une ancienneté d'un an est nécessaire pour un syndiqué d'être nommé par son syndicat au comité d'entreprise comme représentant syndical ?

Une ancienneté d'un an est nécessaire pour être élu comme délégué syndical d'une entreprise mais je me posais la question pour la nomination au CE))))

Merci de vos réponses et liens.

Bonne soirée!!))))